

Profitant de sa période de convalescence

Johnson, hors du Québec, pour réorganiser son cabinet

La vente des spiritueux à l'entreprise privée, non pas aux municipalités

MATANE (PC) — L'exécutif de l'Association des hôteliers de la Gaspésie s'oppose à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui réclame le transfert aux cités et villes, du privilège exclusif de vente au détail des vins et spiritueux et affirme que si le gouvernement du Québec devait se départir de la vente des alcools, il devrait la confier à l'entreprise privée.

de Ste-Luce, a adopté une résolution en ce sens, adressée au gouvernement du Québec, et déplorant la grève des employés de la Régie des Alcools qui dure depuis près de deux mois. L'exécutif de l'Association, qui compte dans ses rangs plusieurs hôteliers du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, estime que si cette grève devait encore se prolonger, elle nuirait considérablement à l'industrie hôtelière en pleine saison touristique.

M. Rousseau a précisé que la décision de l'exécutif a été prise en considérant que les grèves affectent non seulement les services gouvernementaux, mais également ceux donnés par les municipalités. Tout en reconnaissant que les grèves d'employés municipaux ne touchent ordinairement qu'une municipalité à la fois, l'Association soutient qu'en remettant la vente des vins et spiritueux aux

QUEBEC (par Claude DERY) — Profitant de la période de convalescence imposée par ses médecins par suite de la crise cardiaque mineure qui l'obligea à l'hospitalisation le 3 juillet dernier, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson revise au complet la politique pratiquée par son gouvernement et même envisage un remaniement ministériel d'importance qu'il rendrait public à son retour au Parlement en septembre prochain.

A Montebello — Le même principe fut appliqué à Montebello, dans les Laurentides où M. Johnson a pour suivi sa convalescence. Mais l'on a appris de bonne source que plusieurs ministres ont connu des entretiens particuliers et fort importants avec le chef du gouvernement et tout indique que M. Johnson leur communique à ce moment, des informations concernant personnellement relativement à des mutations de ministères.

rait sérieusement au remaniement ministériel qu'il a déjà promis, voilà plusieurs mois, et au programme législatif d'urgence qu'il se propose de piloter à l'Assemblée législative avant de proroger les Chambres pour un appel au peuple.

prévision du prochain scrutin provincial lequel serait décrété au moment jugé "opportun" par M. Johnson et suivant les résultats des négociations qui auront cours à Ottawa, lors de la conférence fédérale-provinciale de l'automne alors que le "partage fiscal" retiendra l'attention générale des délégations provinciales.

M. Johnson dans tous ses déplacements à titre de conseiller spécial. Le rôle dévolu à M. Beaulieu consistera à reformer les cadres du parti non seulement à l'échelon supérieur mais également à l'intérieur de tous les comités, toujours en prévisions (évidemment) du prochain appel au peuple. M. Beaulieu s'ajoutera donc plusieurs personnalités et tracera un programme d'animation afin de rejoindre le plus de militants unionistes possible à travers les 108 comités du Québec.

Vente Retour à l'école

PASSEZ AU MAGASIN DÉPARTEMENTAL POUR TOUTE LA FAMILLE

MAURICE CROTEAU

1461, LAVIOLETTE, TROIS-RIVIÈRES Fermé aujourd'hui pour préparer cette vente

où commence mercredi le 14 août à 9 h. a.m. une formidable



OUVERT MERCREDI TOUTE LA JOURNÉE

Vente

SPÉCIAUX DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

Habillez vos enfants pour la rentrée des classes

Toute la marchandise d'été pour toute la famille sera sacrifiée. A VOUS D'EN PROFITER!

NOS SPÉCIAUX SONT IMBATTABLES

BLAZERS BLEU MARINE 24 à 34
A compter de \$588

CHEMISES PERMANENT PRESS 11 à 14 1/2
\$198

PANTALONS COURTS POUR CULTURE PHYSIQUE MARINE OU BLANC

CRAVATES NOEUD FAIT, BOUCLE UNIE. Bleu ou rouge A compter de 48¢

CHEMISES Blanche en coton Sanforisé, 11 1/2 à 14 SPÉCIAL \$148

Vaste choix de bas de nylon et autres à compter de 28¢

GARÇONS PANTALONS PERMANENT PRESS
4 à 6x 7 à 12 8 à 16 ans
\$298 \$398 \$498

BAS NYLON en mesh sans manches courtes ou longues col pointé. 7 à 14 A compter de \$598

BLOUSES manches courtes ou longues col pointé. 78¢ à \$298

BLOUSES PERMANENT PRESS manches courtes et longues. 7 à 14 ans \$138 à \$188

GILETS BLAZERS tricot double A compter de \$698

ACRILIC MARINE Gris, 7 à 14 ans SPÉCIAL \$298

JUPES GRIS FONCÉ Gris, 7 à 14 ans \$368 8 à 20 ans \$448 A compter de

LOT DE ROBES Junior avec chaînes genre chemisier Spécial \$288

SOULIERS DE TOILE BLANCS pour garçons et filles A compter de \$128

COMPTOIRS D'AUBAINES A 98¢

GILETS et chemises sport pour hommes et garçons SPÉCIAL 98¢

GILETS pour dames SPÉCIAL 98¢

JACKETS de nylon SPÉCIAL 98¢

GILETS manches longues pour enfants SPÉCIAL 98¢

laine Botany et autre SPÉCIAL 98¢

PANTALONS longs extensibles pour garçons, etc., etc. SPÉCIAL 98¢

ROBES pour dames SPÉCIAL 98¢

LOTS DE PYJAMAS pour enfants SPÉCIAL 98¢

LOT DE BLOUSES D'ÉCOLE VALEUR \$1.98 POUR 58¢

AU SOUS-SOL

PANTALONS \$288

SOULIERS De cuir verni et autres. Point. 8 1/2 à 4 SPÉCIAL \$188

TRÈS BEAU CHOIX DE SOULIERS POUR ÉTUDIANTS

VASTE CHOIX DE SACS D'ÉCOLE ET SERVIETTES POUR ÉTUDIANTS





ON VOIT ICI L'ÉTAT dans lequel s'est trouvé le véhicule conduit par M. Jacques Gagné, de Montréal, après avoir été heurté par une ambulance, peu après minuit dimanche matin sur la route Trans-Canadienne, à la hauteur du 10e rang de St-Germain de Grantham. L'accident a fait quatre blessés, lorsque le conducteur du véhicule ambulance, Gérard Lagacé, de Trois-Pistoles, eut tenté un doublage. C'est par miracle qu'aucun des passagers n'ait succombé dans cette tragédie.



LA POSITION DES DEUX véhicules conduits par MM. Rémi Fontaine et Fernand Couture, de cette ville, à la suite d'une collision survenue dimanche après-midi, vers 2h45, dans le 5e rang de Drummondville au-delà de la traversée à niveau, là même où un citoyen de L'Avenir trouvait la mort en fin de juillet.

Les deux véhicules sont venus en collision après que l'un des deux eut traversé la voie ferrée. Les conducteurs n'ont subi que de légères blessures qui ont quand même nécessité leur transport à la clinique de l'hôpital Ste-Croix par les ambulanciers St-Jean.

(Photo J.P.C.)

Deux personnes blessées et des dommages élevés

La liste des accidents continue de s'étirer



SIX PERSONNES PRENAIENT place dans ce véhicule qui a capoté, dimanche après-midi, sur le chemin Hemming, près de Drummondville. Fort heureusement, personne n'a été blessé dans cet accident qui aurait pu être beaucoup plus sérieux.

(Photo R.G.)

En se classant en première position

Les coureurs du club Optimiste en vedette au circuit d'Asbestos

ASBESTOS (R.G.) — L'équipe du club Optimiste de Drummondville a remporté tous les honneurs des "six heures d'Asbestos" dimanche dernier. En effet, les quatre cyclistes du club Optimiste de Drummondville ont remporté la palme lors du circuit fermé organisé par le club Optimiste d'Asbestos. Cette compétition, la première du genre, se poursuivra probablement à tous les ans dans cette municipalité minière. L'événement se déroulait sur un circuit fermé autour du parc, d'une longueur d'un demi-mille, sous une température idéale pour les cyclistes.

Un total de quatre équipes composées de quatre joueurs chacune, se disputaient les honneurs de cette course à relais, soit celle des Optimistes de Drummondville, celle des "Amis du p'tit gars" de Victoriaville, et deux équipes d'Asbestos même, soit les Baladins et la Crémère Lemaire.

L'équipe de Dr'ville

L'équipe gagnante était composée de Georges Auger, 17 ans, Michel Poisson, 18 ans, André

Morin 15 ans et Marcel Messier 13 ans et comme substitut qui n'ont pas eu à participer: Frédéric Ledoux et Denis Ratto.

C'est André Morin qui a imposé le rythme de la course et dès les premières minutes est allé chercher deux tours d'avance sur le peloton principal. Malgré quelques chutes dans les virages qui ont occasionné des blessures mineures, l'équipe Optimiste de Drummondville a finalement remporté les honneurs de la course à relais ou chaque coureur d'une équipe ne devait pas demeurer en piste plus de 15 minutes.

Entre deux heures et huit heures, les drummondvillois ont accompli un total de 175 tours de piste, pour une distance totale de 87 milles et demi. Par ailleurs, la compétition cycliste comportait 7 sprints qui ont tous été remportés par le Drummondville.

Auger et Poisson ont été les seuls à disputer les sprints, étant des experts en la matière, mais Morin s'est particulièrement distingué par sa ténacité, son courage et son esprit sportif surtout comme grimpeur.

Remerciements

Le club Optimiste de Drummondville, par la voix de M. Gilles Charest, président du comité d'aide au p'tit gars, tient à remercier les coureurs et à les féliciter pour leur performance, mais il désire également remercier MM. Laurent et Gilles Chabot, ainsi que Fernand Laroche de leur collaboration.

Deux journées athlétiques à l'intention des jeunes

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Sous la direction du responsable Alain Lavarenne, l'Œuvre des terrains de jeux de Drummondville termine ses activités à l'école Jean-Raimbeault par deux journées athlétiques qui sont célébrées pour mardi et jeudi prochains, les 13 et 15 août.

Tous les jeunes des parcs se donneront rendez-vous à l'école Jean-Raimbeault pour prendre part aux nombreuses compétitions par équipes ou individuelles et les meilleurs dans chaque épreuve mériteront des prix. Un système de compilation de points a été préparé en conséquence et les parcs obtiendront des points en vue de l'attribution d'un trophée à la fin de la saison. Tous les jeunes sont invités à participer en grand nombre à ces journées athlétiques, qui auront lieu dans l'avant-midi à compter de 9.15 hres.

Concours de chiens et chats

Pour apporter quelques changements avec les derniers concours de beauté de chiens et chats, le directeur des moniteurs, M. Pierre-Paul Blouin a pensé, cette année, tenir un concours de photos pour chiens et chats.

Donc, au cours de la matinée, vendredi prochain, le 16 août, les jeunes qui ont des chats et des chiens pourront se rendre au secrétariat et dans un décor spécial, on photographiera les jeunes en compagnie de leur animal préféré. Ces photos seront ensuite exposées et un jury procédera à une élimination pour déterminer les dix premiers gagnants. Bien entendu, les vainqueurs auront des prix.

Drummondville contée...

On a enregistré plus de 4,200 présences dans les terrains de jeux au cours de la dernière semaine d'activité. Par ailleurs, près de 800 enfants ont assisté à la 3e représentation cinématographique au théâtre Drummond. Le dernier film de la saison aura lieu le 19 août avec au programme: "Les révoltés de Tolède".

Lors de la fameuse course de bozous, on sait que Jean-Marc Viens s'est classé premier en parcourant la côte de la rue Brock en 14.8 secondes, devant René Dupuis, du même parc St-Joseph par une seconde. Luc Reusséou, Pierre Lapointe et François Viens se sont classés respectivement 3e, 4e et 5e.

Honneur pour Drummondville

Les Peintres de la Gamme en Europe

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Eh oui ! Ils sont partis. Certains l'ignoraient, d'autres doutaient ou les enviaient, leurs vrais amis eux, le savaient qu'ils ne se laisseraient vaincre par aucune difficulté. Maintenant que c'est réalité, il vaut la peine de faire le point sur ce groupe bien de chez-nous qui, avec du cœur au ventre, une volonté irrésistible de réussite, un talent et un goût indubitables pour la musique, un esprit d'équipe difficile à rencontrer, a su réussir là où d'autres ont échoué. Ce qui prouve que le travail régulier, accompli dans l'ombre, l'approfondissement de tous les petits détails qui font qu'un spectacle est impeccable, la bonne volonté et le travail acharné, tout cela mis ensemble, finit toujours par prouver "qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années".

Même s'ils n'existent que de-

puis quelques années seulement, ils portent déjà outre-mer le fard de notre cité. Peu de groupes vocaux de par notre belle province, peuvent revendiquer cet honneur. Réussir dans ce domaine, semble peut-être facile à celui qui n'y connaît rien, et pourtant, il faut posséder la maîtrise de soi pour travailler avec des caractères parfois diamétralement opposés au sien, assister à toutes les répétitions qui reviennent chaque semaine, et parfois plusieurs fois la semaine, en oubliant le poids du labeur quotidien, car il faut quand même travailler dur pour gagner son pain dans ce milieu où tout se fait proprement, sans miser sur des compromis trop souvent employés par certains artistes peu scrupuleux.

Même si les peintres de la Gamme ne sont pas avec nous présentement, apprécions leur valeur, et soyons heureux de pouvoir les compter parmi les nôtres.

Au Camping l'Escargot

Pique-nique annuel des voyageurs de commerce

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le pique-nique annuel de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de cette ville aura lieu dimanche prochain au "Camping l'Escargot", chemin Hemming Falls à trois milles du pont à droite, à compter de 10 heures si la température le permet, sinon il sera reporté au dimanche suivant.

Un programme varié d'attractions a été spécialement préparé pour les jeunes et les moins jeunes des deux sexes, et nul doute que tous les participants passeront une agréable journée sur les bords de la rivière St-François.

L'attraction principale pour les hommes sera sans nul doute la partie de balle lente qui mettra aux prises les membres de l'exécutif contre les membres réguliers, alors que d'autres pourront s'adonner à la pétanque et au souque à la corde.

Les femmes pourront également se divertir en jouant à la pétanque ou au "footsee" qui promet des surprises. Tous les participants aux différentes ac-

tivités pourront mériter des prix de valeur qui iront aux gagnants des divers concours.

Pour ceux qui amèneront leurs enfants, il y aura quatre moniteurs à leur disposition, entre 13 heures et 17 heures, en plus de rafraichissements, crème glacée, liqueurs douces, chocolat, servis gratuitement. Les moins jeunes auront également des rafraichissements à leur disposition.

Disponibilités

Le domaine du Camping l'Escargot étant très vaste, les participants auront à leur disposition une immense piscine et une barbotière avec gardien, et plusieurs tables seront mises à leur disposition pour prendre le lunch.

Pour ceux qui n'auraient pas apporté leur lunch, un diner pourra être servi au restaurant du camping, alors qu'ils pourront déguster une gibulette de poisson, des fèves au lard et même des sandwiches. Une vraie belle journée en perspective!

Message de M. Lebrun

Attention des jeunes sur le respect de l'autorité

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Une invitation spéciale est faite à la jeunesse par le chef de la Sûreté municipale de Plessisville, M. Edouard Lebrun. Le chef attire l'attention des jeunes sur l'importance du respect de l'autorité, de la personne humaine, de la propriété d'autrui, du bon ordre. Le message de M. Lebrun s'adresse principalement à ceux qui fréquentent les endroits publics, le Centre des Loisirs, en particulier.

"Les actes que vous posez peuvent avoir des conséquences incalculables sur des membres de vos propres familles", précise le chef en demandant aux jeunes de faire preuve de civisme et de maturité.

Des enquêtes ont été ouvertes

sur 13 accidents de la circulation, en juillet, à la Sûreté municipale de Plessisville. Une seule personne a été blessée, et très légèrement, dans l'un de ces accidents mais les dommages matériels dépassent les \$4,000. Au cours de la même période, la police a répondu à 242 appels pour plaintes ou demandes de renseignements, cinq protections ont été données au poste durant la nuit. La fiche des services d'ordre pour sépultures et en d'autres circonstances mentionne une quinzaine de sorties.

Dans son ensemble, le rapport des activités de la Sûreté municipale de Plessisville pour juillet, laisse voir que le mois qui vient de prendre fin a été relativement calme.

Après une ronde supplémentaire

Sylvio Bélanger champion du club local de golf

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Le tournoi de golf du championnat du club de Drummondville, version "medal play" a eu lieu en fin de semaine dernière. Le commanditaire de la compétition, M. Frank Gougeon, s'est assuré le succès du tournoi en distribuant de magnifiques prix aux golfeurs les plus méritants. Dans la classe A, après trois trous supplémentaires, Sylvio Bélanger s'est emparé de la première position en défaisant Arthur Métayer. Dans la classe B, Pierre Mailhot, avec des performances de 89 et 77, était déclaré champion. Par contre, dans la classe C, Jean Jacques, avec 186, prenait la première position devant Jean Dolan à 190.

Voici les résultats complets de la compétition. Dans la classe "A", pour les comptes bruts, Sylvio Bélanger et Arthur Métayer: 147 et Gilles Massé s'est classé troisième avec 152.

Pour les comptes nets, Georges Autotte a remporté la palme avec 138, mais il est suivi de très près par Charles Lemaire qui a 139 et Gérard Boudoin avec 141.

Pierre Mailhot a mérité les honneurs de la classe "B", chez les comptes bruts, avec 157; Ro-

land Auger et Guy Vallières le suivent de près avec respectivement 159 et 166. Gratin Arsenault mène le bal chez les comptes nets avec 130; Jules Bédard et Raymond Blanchette le serrent avec 135 de même que Jean-Paul Asselin qui a eu 137.

Pour la classe "C", le premier brut est Jean-Jacques tandis que le deuxième est Jean Dolan. Pour les nets, Gaston Audet a remporté la palme suivi de Paul-André Parent, avec respectivement 186 et 190 chez les comptes bruts, et 144 et 145 pour les nets.

Tournoi Yvan Cournoyer

Pour la deuxième année consécutive, le tournoi Yvan Cournoyer sera disputé au club de golf de Drummondville. Le comité des matchs invite les membres du club Hériot et les golfeurs de Victoriaville à prendre part au tournoi. De magnifiques prix seront décernés pour une valeur totale de \$600 aux golfeurs les plus méritants.

La date limite des inscriptions sera mercredi soir. Par ailleurs, il importe de venir rencontrer un gars de Drummondville qui fait sa marque dans la ligue Nationale de hockey.

Les commerçants sont les invités du club d'administration industrielle

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le club d'administration industrielle de cette ville tiendra sa première réunion mensuelle lundi soir prochain, pour présenter le programme des activités de la nouvelle saison. L'une des nouveautés au programme sera l'invitation lancée aux hommes d'affaires et aux commerçants de faire partie de l'organisation.

Le Club d'administration industrielle peut faire beaucoup pour l'homme d'affaires qui, en plus d'être un administrateur, est aussi un directeur de personnel. Comme l'industriel et l'homme d'affaires ont un intérêt commun, le but du club est de leur aider, soit par des échanges de points de vue, des cours, des conférences et des visites industrielles.

La campagne de recrutement débutera immédiatement après la présentation du programme, et toutes les personnes intéressées à obtenir de plus amples informations, peuvent communiquer avec M. Hervé Savoie. Une invitation est spécialement lancée aux chefs de groupe.



LA JEUNE CHAMBRE REGIONALE a tenu son premier tournoi de golf, dimanche dernier au club de golf Hériot, près de Drummondville. Sur la photo, MM. Léo-

Paul Guignard, président de la Jeune Chambre locale, Étienne Lacasse, président régional et un membre, Georges Allard.

(Photo R.G.)

Au désespoir des enfants

La saison d'activités de l'OTJ tire à sa fin

DRUMMONDVILLE (R.G.) — A la grande peine des enfants, la saison d'activités de l'OTJ de Drummondville tire à sa fin. Mais il reste tout de même quelques semaines. Voici d'ailleurs le programme des activités pour la semaine.

C'est à 9.15 hres ce matin que se déroulera la journée athlétique à l'école Jean Raimbeault. Il y aura également remise de prix aux meilleurs. Mercredi, la seule activité spéciale sera l'émission hebdomadaire de radio, qui sera réalisée cette semaine par l'enfance exceptionnelle du

parc Woodyatt. Cette émission radiophonique semble attirer un très grand nombre de participants et de spectateurs.

Judi, ce sera la deuxième journée athlétique à l'école Jean Raimbeault tandis que les concours de photos pour les chiens et chats se tiendra au secrétariat de l'OTJ vendredi à 9.15 hres. A part ces activités spéciales, il y a bien entendu les jeux ordinaires dans les parcs qui sont laissés à la discrétion des moniteurs et monitrices.

Le thème de cette semaine est "se dominer".

L'Association prétend qu'ouvrir les magasins le jeudi soir, c'est augmenter les ventes de dix pour cent

Marchands progressifs opposés à la décision du conseil

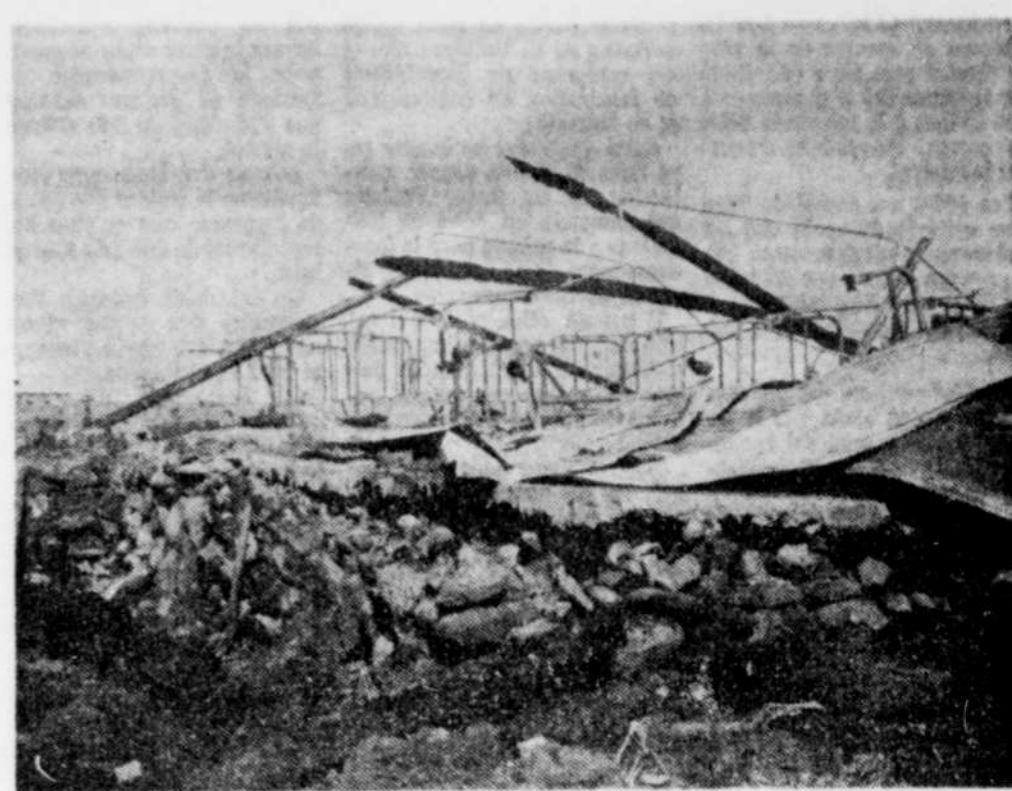


(Photo LeRo)

57,169 PERSONNES ONT FRANCHI les barrières de la 91e exposition régionale de Victoriaville, ce qui constitue une augmentation de 2,026 personnes de plus que l'an dernier, nous a confié hier, le secrétaire général, M. Lucien Siméon. Par ailleurs, Georgette Rondeau, candidate d'Arthabaska, est devenue la première reine de l'Expo Victoriaville. C'est M. Arsène Tourigny, président de l'exposition, qui a couronné la nouvelle reine. 60 points étaient accordés pour la vente de billets et 40 points pour l'apparence, la personnalité et les autres qualités physiques des candidates.

VICTORIEVILLE (R.L.) — Comme il fallait s'y attendre, la récente décision du conseil municipal de Victoriaville de continuer à défendre l'ouverture des magasins le jeudi soir n'a pas eu l'heur de plaire à l'Association des marchands progressifs inc. qui se bat depuis plusieurs mois pour obtenir l'ouverture le jeudi soir. Dans un violent communiqué, M. Gérard Levasseur, président des Marchands progressifs commente la décision du conseil de ville: "Pendant que partout au Canada on fait des affaires deux soirs et plus par semaine, il y a au Québec et plus précisément sur la rive sud du St-Laurent, une ville, de grosseur moyenne, qui voudrait bien vivre comme tout le monde. Mais son maire par devant et trois conseillers par derrière se refusent à reconnaître impartialement le droit de nos marchands d'avoir les mêmes heures d'ouverture que les commerces des autres régions. Il y a là aussi un manque de bienveillance envers toute la population qui désire deux soirs pour magasiner dans la paix et l'harmonie, comme dirait monsieur le maire. Pourquoi veut-on garder notre ville en marge de la province? Serait-ce sous prétexte que l'on veut protéger quelques petits marchands? S'il en est ainsi, le protectionnisme que le maire Poirier semble vouloir pratiquer pour quelques petits marchands en interdisant l'ouverture des magasins le jeudi soir a des effets néfastes. En restreignant les heures d'ouverture, on force les acheteurs vers les autres centres et on réduit ainsi le pouvoir d'achat de notre ville. Les marchands craignent donc, à la suite d'une réduction dans les ventes, de se retrouver "le derrière sur la paille" comme on dit dans l'arrière pays. Et les premiers à être affectés par le ralentissement des affaires seront les petits marchands, ceux-là même que monsieur le maire veut protéger. La position du maire serait valable à condition qu'il puisse nous protéger contre la concurrence extérieure, ce qui est impossible. Alors, s'il veut respecter la règle de l'équité, il ne peut se permettre de couper l'herbe sous le pied de nos marchands, en fermant les magasins le jeudi soir. La réduction du volume de ventes peut aussi créer un climat de compétition intensive chez les marchands, qui voudront conserver un chiffre d'affaires qui leur est acquis et de ce fait, compliquer l'existence des petits marchands et leur rendre la situation intenable. Les ajustements au niveau du personnel, avec l'ouverture du

jeudi soir, créeront des problèmes à tous. L'inconvénient est mineur, si l'on considère que l'enjeu n'est le progrès. On ne peut surtout pas, pour des raisons d'organisation interne, sacrifier le bien commun. Lorsqu'un marchand tire profit du trafic créé par l'ensemble des magasins, il doit en retour coopérer au progrès et à l'expansion du centre d'affaires dont il fait partie. C'est là une responsabilité morale qui lui incombe. Ouvrir les magasins le jeudi soir, c'est augmenter les ventes de 10 pour cent. Conséquemment, on ne saurait être contre une promotion commerciale de cette envergure. Enfin, disons que la vente à l'étalage conditionne très sérieusement la vie économique et sociale de notre ville. La preuve a été faite que l'on a à souffrir des pertes d'affaires probablement irréparables. Si l'intérêt public n'est pas impliqué dans un cas comme celui-ci, il ne le sera à peu près jamais.



(Photo Turgeon)

VOICI TOUT CE QUI RESTE de la grange-étable de Monsieur Roger Contin, demeurant dans le rang 4 de Warwick, après qu'un violent incendie l'eut détruite de fond en comble.

Grand défilé demain soir Dernière semaine d'activités sur les terrains de jeux

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le service de la récréation de la ville de Victoriaville entreprend sa dernière semaine d'activités de la saison des terrains de jeux pour l'année 1968 et tout porte à croire que l'objectif de 75,000 présences pourra être atteint vendredi soir. Depuis le début des activités, la participation des jeunes a été de 64,983 présences pour les six premières semaines de terrains de jeux. Il est à noter ici que l'an dernier, le chiffre des présences pour les sept semaines d'activités avait été de 65,056 jeunes. Il est donc assuré dès maintenant que le service atteindra un nouveau record d'assistance à ses activités de la saison estivale.

maine, l'une des activités principales sera sans doute la grande parade des terrains de jeux qui aura lieu demain soir, mercredi à 19 h. Le départ s'effectuera du manège militaire pour se rendre au centre Jean Béliveau. Cette année, le service de la récréation présentera l'une de ses plus brillantes parades mettant en relief tous les aspects des loisirs municipaux, pendant la saison estivale. C'est donc un rendez-vous pour toute la famille, mercredi soir sur la rue Notre-Dame. Les deux grands responsables de cette manifestation sont Mlle Madeleine Leblond et M. Bertrand Blanchette qui ont enseigné les arts plastiques au cours de la saison d'été. Un immense feu de joie sur la Terre des Jeunes clôturera cette soirée de mercredi.

Le député Gardner explique la nouvelle politique

Des prêts et bourses à la portée d'un grand nombre d'étudiants

VICTORIEVILLE (R.L.) — Pour l'information de la classe étudiante, le député Roch Gardner

a apporté cette semaine quelques précisions concernant les prêts et bourses aux étudiants.

L'étudiant reçoit son certificat de prêt vers le mois de décembre et s'il a droit à une bourse, il doit nécessairement emprunter le maximum du prêt pour y avoir droit. Il recevra la bourse vers le mois de février ou mars.

"Le ministère de l'Éducation accorde une aide aux étudiants qui ont les aptitudes voulues pour entreprendre ou poursuivre des études supérieures mais qui n'ont pas la possibilité financière de le faire. Tout étudiant qui veut bénéficier de cette loi doit faire la demande du formulaire à la division des bourses au ministère de l'Éducation, Hôtel du Gouvernement, Québec, s'il n'avait pas de prêt et bourse l'an dernier. Si l'étudiant a eu un prêt dans le passé, il recevra son formulaire automatiquement.

Ces formulaires ont beaucoup changé, cette année, et cela pour le bénéfice de tous les intéressés. Il a été amélioré à bien des points de vue. Ce formulaire doit nécessairement être retourné au service de l'aide aux étudiants avant le 30 septembre. On sait que l'aide du gouvernement est attribuée aux étudiants sous la forme d'un prêt garanti et d'une bourse en rapport avec les besoins de chacun. Ce régime permet d'obtenir davantage ceux dont le besoin est le plus grand. Le gouvernement garantit les emprunts que les étudiants contractent auprès des banques ou des caisses populaires, si le montant maximum du prêt qui est fixé par les règlements ne suffit pas à combler la différence entre les dépenses essentielles de l'étudiant et ses ressources financières. Le gouvernement lui accorde une bourse non-reimbursable qui couvre cette différence.

Il est prévu une période d'exemptions d'intérêts pour l'étudiant. Elle comprend toute la durée des études et va jusqu'au 31 décembre de l'année où cessent les études. Il doit rembourser ce prêt selon des barèmes prévus à un taux de 5-3-4 pour cent l'an, avec des mensualités faibles sur une longue durée. Il est à espérer que ces quelques renseignements aideront à comprendre le système.

Les trois premières classes devront effectuer deux tours et les deux dernières un tour.

Une première position donnera quatre points et \$4, une deuxième trois points et \$3, une troisième deux points et \$2 et chaque participant un point. Les prix et pointages iront à une équipe et non à un individu.

Pour être éligible à la finale, un minimum de cinq points sera requis par équipes. Les positions pour la finale seront déterminées par le pointage obtenu lors des épreuves de qualification.

Compétitions de "boîtes à savon" en septembre

VICTORIEVILLE (R.L.) — C'est lundi le 16 septembre prochain que sera donné le signal du premier départ des compétitions finales du grand prix des boîtes à savons, organisée par le club Optimiste de Victoriaville. Auparavant, des épreuves de classification auront lieu les lundis 26 août, 2 et 9 septembre. Ces épreuves de qualification et finales se dérouleront sur la place du stationnement Desjardins, en arrière de la Caisse populaire du même nom.

seront offerts aux gagnants des différentes classes. Cinq classes sont au programme, une première pour les 15 ans et plus, une deuxième pour les 13-14 ans, une troisième pour les 11-12 ans, une quatrième pour les 9-10 ans et une cinquième pour les 8 ans et moins.

Loi de l'habitation familiale

D'intéressants prix en argent

La majorité des étudiants, c'est-à-dire ceux dont les ressources dépassent le coût normal de l'éducation, ne reçoivent pas de bourse. Le montant de prêt et bourse alloué dépend du salaire des parents, du nombre d'enfants à charge dans la famille, et de leur âge, du travail d'été de l'étudiant, etc. La plupart des établissements d'enseignement collégial ou professionnel sont acceptés par le ministère pour fins de prêts et bourses. Les montants peuvent varier selon l'institution, tout dépend du coût de l'année scolaire.

Dans la seconde partie de son exposé, le député parle de nouveaux règlements modifiant la loi de l'habitation familiale: "On sait que le gouvernement provincial rembourse un montant de 3 pour cent de l'intérêt payé sur un prêt de la Centrale d'hypothèque, aux propriétaires. Ce remboursement n'avait lieu que si le propriétaire de la maison gagnait en bas de \$6,000, plus \$300 par enfant. Cette dernière partie est changée, à cause de l'augmentation constante des salaires. Le remboursement provincial de 3 pour cent pourra désormais être accordé à toute personne qui gagne moins de \$7,000 plus une addition de \$500 par enfant. C'est là une amélioration très appréciable pour le bénéfice de celui dont le salaire n'est pas très élevé. De plus, autrefois il ne fallait pas que le taux d'intérêt de l'emprunteur dépasse 7-1-4 pour cent. Ce taux permissif est maintenant porté à 8 pour cent. Ce règlement n'est rétroactif que jusqu'au 31 septembre 1967.

Si l'étudiant doit suivre son cours à l'extérieur de chez-lui, il est normal que son prêt et bourse soit quelque peu plus élevé, tout dépend également du degré de scolarité où l'étudiant est présentement.

Voilà une autre amélioration aux bénéfices du citoyen gagnant un revenu moyen ou modeste."

Autre nomination

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Un autre enfant de Victoriaville vient d'accéder à un poste important du monde scolaire. Le père Jacques Roux, fils de M. Alfred Roux, demeurant sur la rue St-Augustin, vient en effet d'être nommé recteur du CECEP de Rouyn-Noranda dans le nord-ouest du Québec.

Accident à St-Valère

Réjean Dionne succombe à ses blessures à l'hôpital

ST-VALÈRE (R.L.) — Un adolescent de St-Valère est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, dimanche soir, environ deux heures et demie après avoir été impliqué dans un accident. Réjean Dionne, 19 ans, fils de M. Hervé Dionne de la R.R. 1 à St-Valère, circulait en motocyclette dans le village de St-Valère, en fin d'après-midi dimanche, lorsque vers 17 heures il fut impliqué dans un accident avec une camionnette. L'adolescent fut transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège des Pères Claretains de Victoriaville. L'accident est survenu en face de la résidence de M. Maurice Bergeron dans le village de St-Valère. L'identification de la victime a eu lieu hier matin à 10 heures à la morgue Desrochers.

de la maison Desrochers et Frère de Victoriaville. Il devait succomber à ses blessures une heure plus tard. La camionnette impliquée était conduite par le Révérend Père Lucius Bénédi du Collège

Pour le système de gicleurs de H. Vallières Inc.

Les ingénieurs étudient la possibilité d'augmenter le débit des pompes à l'aqueduc

NICOLET (J.R.L.) — Les ingénieurs au service de la ville de Nicolet vont faire une étude sur la possibilité d'augmenter à 1000 gallons à la minute le débit des pompes du système d'aqueduc municipal.

Les édiles ont décidé de faire faire cette étude après que les Underwriters aient constaté que la pression donnée par les pompes de la ville était inférieure à ce débit de 1000 gallons à la minute.

Les Underwriters ont fait cette constatation après que le Dr Roger Veilleux, principal actionnaire de l'entreprise de fabrication de meubles, H. Vallières Inc., ait demandé à la ville un débit de 1000 gallons à la minute pour l'alimentation d'un système de gicleurs automatiques qui doit être installé dans la

nouvelle partie en construction à l'usine de H. Vallières Inc. et qui comprend un département de fabrication du contreplaqué et un entrepôt.

Cette étude des ingénieurs sera faite en vue de donner satisfaction au Dr Roger Veilleux qui demande un débit de 1000 gallons à la minute pour le fonctionnement de ce système de gicleurs automatiques.

Il est en effet vrai qu'il est très difficile, presque impossible d'obtenir un débit de 1000 gallons à la minute des pompes utilisées au service d'aqueduc municipal.

Selon certains édiles les pompes, qui normalement devraient fournir facilement un tel débit, n'ont pas été bien entretenues par les employés municipaux qui les connaissent mal. C'est pour cette raison que ces pom-

pes ne peuvent actuellement donner le débit d'eau nécessaire pour le fonctionnement d'un système de gicleurs automatiques d'un débit de 1000 gallons à la minute.

L'étude des ingénieurs vise à améliorer le service des pompes de l'aqueduc afin qu'elles puissent donner le débit de 1000 gallons.

Un tel débit éviterait l'augmentation des primes d'assurance qui doit payer l'entreprise pour sa protection.

La compagnie d'assurance exige un débit de 1000 gallons à la minute sous une pression de 40 livres.

Quant aux Underwriters, organisme au service des compagnies d'assurances, ils considèrent que pour un débit de 1000 gallons, il faudrait une pression de 60 livres ou bien un débit de 750 livres avec une pression de 90 livres.

Pour leur part, les membres du conseil de ville sont décidés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour donner satisfaction au Dr Roger Veilleux et afin de faciliter l'expansion d'une industrie assez importante, à Nicolet.

H. Vallières Inc. produit des meubles et son marché s'étend déjà à tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique.

Concernant l'émission de permis de vente de boissons

Les contribuables de St-Pierre-de-Sorel auront à se prononcer sur le règlement de prohibition

SOREL (L.B.) — Les contribuables de la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel seront appelés, samedi le 17 août à approuver le règlement no. 89 qui a été adopté par le conseil municipal lors de sa dernière assemblée régulière. Ce règlement concerne l'émission de permis pour la vente de boissons alcooliques sur le territoire de la municipalité.

Le règlement no. 89 sera soumis aux électeurs municipaux de Saint-Pierre-de-Sorel, pour

approbation ou désapprobation par la majorité des contribuables qui se prévaudront de leur droit de vote. La votation aura lieu, au scrutin secret, samedi le 17 août prochain, de 10 heures l'avant-midi à 17 heures l'après-midi.

Ouverture en octobre

Progression des travaux au centre d'achats

SOREL (L.B.) — Les travaux de construction du Centre d'achats Steinberg de Sorel progressent normalement. L'érection des parties de la bâtisse qui serviront à loger les magasins Steinberg et Miracle Mart est pratiquement terminée. On souligne que l'installation des comptoirs dans le magasin Miracle Mart pourrait débiter vers la fin du mois d'août. Quant au magasin d'alimentation Steinberg, les ouvriers viennent de terminer le plancher en terrazzo. Ils sont à compléter le plafond.

Par ailleurs, les travaux de construction se poursuivent dans l'entrée du centre d'achat, on y a installé les boutiques et les magasins de service. La structure d'acier est posée et les murs en vitre seront installés prochainement.

D'autre part, le terrain de stationnement est déjà nivelé et les fondations sont faites prêtes à recevoir l'asphalte.

La compagnie est confiante que le centre d'achat Steinberg sera prêt pour l'ouverture qui est prévue pour le début d'octobre prochain.

Des travaux d'aqueduc et d'égouts à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN BAPTISTE (J.R.L.) — Les travaux pour la réalisation de l'important projet de construction d'un véritable système d'égouts et d'aqueduc, devant desservir la vaste municipalité de St-Jean-Baptiste, sont déjà commencés.

Un long boyau a été construit le long de la route 3, au moyen de grands tuyaux de ciment, ces derniers jours. Plusieurs hommes étaient employés à ces travaux.

Le conseil municipal de St-Jean-Baptiste désire mener avec diligence la réalisation de ce projet important pour une municipalité telle que celle de Saint-Jean-Baptiste.

Une partie du système d'aqueduc est construite dans le rang des 40 au coût de \$250,000; une autre partie sera réalisée dans le rang des 60 au coût de \$200,000. Les édiles ont fait l'achat d'un embryon d'aqueduc à Port St-François au coût de \$45,000. A cet endroit, ils doi-

vent exécuter des travaux de l'ordre de \$75,000.

Les travaux du rang des 40 ont été approuvés par les contribuables à la fin du mois de juillet lors d'un referendum. Les contribuables ne s'étaient pas opposés aux autres projets, dans le rang des 60 et à Port St-François.

ANNONCE
Mangez, buvez, mais ATTENTION...
Aimez-vous les fruits frais, les salades fraîches et les breuvages pétillants, quand il fait chaud? C'est probablement très sain, mais parfois l'abus du boire et du manger, ou les crudités qui ne sont pas tout à fait propres ou fraîches, peuvent provoquer de la diarrhée. C'est alors le moment d'avoir recours à l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler! Il soulage rapidement les nausées, les crampes et rétablit l'équilibre intestinal.
L'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler est doux et rapidement efficace pour les enfants et les adultes — il a fait ses preuves depuis plus de 115 ans. Avez-en toujours chez vous, au chalet ou en voyage. 93-97

En vue de connaître les problèmes

Le ministre Vincent fait une tournée dans le comté

NICOLET (J.R.L.) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a entrepris une tournée dans les municipalités du comté de Nicolet afin de s'enquérir de leurs besoins, de connaître leurs problèmes et d'y remédier.

Le ministre Clément Vincent désire connaître les besoins des municipalités à tous les plans et prendre les moyens nécessaires pour y remédier.

Le ministre a déjà visité les municipalités de St-Sylvestre, de Ste-Eulalie, de St-Samuel, de St-Léonard, de Ste-Sophie, et de Ste-Brigitte.

Il doit visiter dans les prochains jours toutes les autres municipalités.

L'hon. Clément Vincent a déclaré que toutes les municipalités seront visitées au cours de cette tournée et que pour chacune d'elles, il cherchera à connaître les besoins et les problèmes dans le but de leur venir en aide.

C'est au cours de ces visites qu'il fera la rencontre de ses organisateurs.

Le ministre a dit avoir constaté que même si le gouvernement provincial a beaucoup fait dans ce comté, il y reste encore beaucoup à faire en travaux de toutes sortes.

Il a affirmé qu'en 1966, il avait fait le relevé de 168 milles de chemins qui avaient besoin d'une amélioration immédiate, et que le gouvernement dont il fait partie s'est aussitôt mis à la tâche afin de remédier au plus tôt à la situation.

Il a de plus fait remarquer que le gouvernement avait pris à sa charge, en 1966, l'entretien d'une distance de 17.6 milles auparavant à la charge des municipalités et que durant l'année 1967, le gouvernement avait décidé de prendre aussi à sa charge l'entretien de chemins sur une distance de 18.1 milles que les municipalités entretenaient jusqu'alors.

Conférence générale de l'Episcopat

Mgr Sanschagrín en tournée en Colombie

SOREL (L.B.) — Mgr Albert Sanschagrín, évêque de Saint-Hyacinthe, et président de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine, est parti mercredi dernier pour Bogota et Medellin, en Colombie, où il participera à la deuxième conférence générale de l'Episcopat latino-américain, dont l'ouverture sera présidée samedi le 24 août prochain par le Pape Paul VI.

Mgr Sanschagrín profitera de ce voyage pour visiter les 26 missionnaires du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui exercent leur apostolat à Sao Luis et Cururupu, au Brésil. Il passera deux semaines à ces endroits. M. l'abbé Gérard Dupont, supérieur de cette mission brésilienne, lui a préparé un itinéraire qui permettra à l'évêque de visiter toutes les missions du diocèse de Saint-Hyacinthe, et aussi

celles des diocèses de Sherbrooke et de Nicolet.

En effet, les évêques de la province ecclésiastique de Sherbrooke ont pris la décision de visiter chaque année, en rotation, les missions des trois diocèses de Sherbrooke, de Nicolet et de Saint-Hyacinthe. C'est ce que fera cette année Mgr Sanschagrín et que fera l'an prochain, soit le nouvel archevêque de Sherbrooke, soit l'évêque de Nicolet.

Mgr Sanschagrín assistera le 25 août à la clôture du congrès eucharistique international de Bogota. On sait que le pape fera le voyage Rome-Bogota pour présider cette cérémonie ainsi que l'ouverture de la conférence des évêques latino-américains.

Mgr Sanschagrín sera de retour dans son diocèse le 2 septembre.

Une femme subit de légères blessures

SOREL (L.B.) — Une femme d'Yamaska a été légèrement blessée, dans un accident de la circulation survenu à l'intersection des rues Papin et Sainte-Trinité à Contrecoeur. Il s'agit de Mme Ginette Bergeron, du 69

route Marie-Victorin, à Yamaska. Deux automobiles sont venues en collision. L'une était conduite par M. Fernand Bergeron, époux de la victime, et l'autre par M. Robert Dupont, de Warden, comté Shefford.

Les constatations d'usage ont été faites par le détachement de Sorel de la police provinciale.

ANNONCE
Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive pour la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

M. Lussier au MSA

SOREL (L.B.) — M. Doris Lussier agit comme animateur lors de la soirée d'information politique de l'Association du comté de Richelieu du Mouvement Souveraineté Association, qui aura lieu mardi soir, le 13 août, au Pavillon Tracy.

M. Doris Lussier, bien connu pour son personnage "Le Père Gédéon", expliquera les principaux points de la thèse Souveraineté Association de M. René Lévesque, à tous ceux que les problèmes particuliers du Québec intéressent.

Cette assemblée s'adresse au grand public et l'entrée sera gratuite.

Pollack

LES **2** PIÈCES

1998

Les tricots d'acétate soyeux pour une vie libre et active.

Ils s'adaptent à votre rythme, sont indéformables, et conservent une impeccable fraîcheur. Vous les portez partout, à votre heure, sûres de votre élégance et du bon ton de votre mise. La jupe et le gilet sont entièrement doublés; et leur prix budgétaire vous autorise à en choisir plus d'un !...

A) Imprimé Jacquard, vert/bleu, or/brun ou orange/brun. Tailles: 12 à 20.
 B) Motif quadrillé, tons de or ou bleu. Tailles: 12 à 18.
 C) Effet de rayures, orange/gris, brun/beige, royal/vert. Tailles: 16½ à 22½.
 D) Encolure bijou, couleurs: bleu royal/noir; café/brun, émeraude/bleu. Tailles: 16½ à 22½.
 E) Corsage à découpures, double boutonnerie. Orange/gris, vert/or, bleu/gris. Tailles: 12 à 18.

Robes pour dames (Rayon 3531) Deuxième étage.

MISEZ POLLACK ET GAGNEZ: \$200.00 en bons d'achats, attribués trois fois par semaine à notre client chanceux. La cagnotte s'accroît de \$100. additionnels, en bons d'achats, chaque fois qu'elle n'est pas réclamée. Tentez votre chance peut-être serez-vous l'heureux gagnant. BONNE CHANCE